JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7284812801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Président, Patrick LELIEVRE, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7284812801

Cette annonce a été mise en ligne le **15 mars 2022** sur **Actu.fr**
Pour le département : **60 - OISE**

Aux termes d'un acte ssp en date à COMPIEGNE (Oise) du 11/03/2022, il a été décidé la constitution d'une Société Civile Immobilière dénommée CONSTRUCTOR, au capital de 5.000 euros, son siège social a été fixé à CHANTILLY (60500) – 4 Avenue de Nemours, sa durée est de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S., l'objet social : L'acquisition, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux.La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent. L'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous bien meubles. La réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination. La construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage commercial, industriel, professionnel ou mixte. L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société. Toute opération de quelque nature qu'elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société. Et ce soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conforme au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et généralement toutes

opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civile de la société.
Monsieur Paul RICHARD, demeurant à CHANTILLY (60500) – 4 Avenue de Nemours a été nommé gérant de la société sans limitation de durée.
L'organe habilité à statuer sur l'agrément des cessionnaires de parts sociales est l'Assemblée Générale des associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de COMPIEGNE.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Patrick LELIEVRE
Président de Médialex

